

Rapport d'inspection prévu par la Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée (LRSLD)

#### Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée District de Hamilton

119, rue King West, 11e étage Hamilton (Ontario) L8P 4Y7 Téléphone : 800 461-7137

## Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 5 décembre 2024

Numéro d'inspection: 2024-1162-0003

**Type d'inspection:** 

Suivi

Titulaire de permis : Tyndall Seniors Village Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Tyndall Nursing Home, Mississauga

## **RÉSUMÉ D'INSPECTION**

L'inspection a été menée en externe aux dates suivantes : 5 décembre 2024

L'inspection suivante concernait :

Plainte : nº 00132660 – Suivi de l'ordre de conformité nº 001 relativement à la disposition 40 du Règl. de l'Ont. 246/22 – Techniques de transfert et de changement de position.

#### Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre nº 001 de l'inspection nº 2024-1162-0002 relativement à la disposition 40 du Règl. de l'Ont. 246/22.

Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Soins et services de soutien aux personnes résidentes (Resident Care and Support Services)

# RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.